

### Annexe 3

#### Sites pilotes Natura 2000

- 30 avril 2009 – Arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000 BE32014 « Vallée de la Haine en amont de Mons » p 73256 paru le 24 novembre 2009
- 30 avril 2009 – Arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000 BE33015 « Bois d’Anthisnes et d’Esneux » p 73314 paru le 24 novembre 2009
- 30 avril 2009 – Arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000 BE33062 « Vallée de l’Our et de ses Affluents » p 73382 paru le 25 novembre 2009
- 30 avril 2009 – Arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000 BE34031 « Bassin moyen de l’Ourthe Occidentale » p 73453 paru le 25 novembre 2009
- 30 avril 2009 – Arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000 BE34040 « Vallée de Villers-la-Bonne-Eau » p 74036 paru le 27 novembre 2009
- 30 avril 2009 – Arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000 BE34062 « Bassin du Ruisseau de Messancy » p 74090 paru le 27 novembre 2009
- 30 avril 2009 – Arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000 BE35002 « Vallée de l’Orneau » p 74338 paru le 30 novembre 2009
- 30 avril 2009 – Arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000 BE35036 « Vallée du Biran » p74409 paru le 30 novembre 2009